

Info municipale



Tendre vers le "zéro papier" ?

A l'heure de la dématérialisation, nous vous proposons de recevoir les communications de la commune par e-mail (bulletins municipaux, flash info, etc).

Pour vous inscrire, merci de communiquer à l'adresse mairie.lesches@wanadoo.fr l(es) e-mail(s) sur lequel vous souhaitez recevoir les informations.

Un e-mail test vous sera envoyé sur chaque adresse afin de valider le processus.

Nota : le Conseil Municipal ne distribuera plus les communications par voie papier aux familles ayant choisi de les recevoir électroniquement.

Masques pour le PERSONNEL MEDICAL

La Communauté d'Agglomération Marne & Gondoire proposera un certain nombre de masques destinés par les autorités sanitaires aux professionnels effectuant des « gestes invasifs ». La distribution ne pourra cibler que cette typologie de métiers. Il s'agit exclusivement des médecins, médecins spécialistes, cabinets infirmiers, EHPAD et structures de soins à domicile.

Si vous êtes concernés par cette distribution, nous vous remercions de vous faire connaître rapidement auprès de la Mairie : mairie.lesches@wanadoo.fr

Masques pour les HABITANTS

L'association les Bout's Choux de Lesches et votre Mairie s'associent afin de vous proposer des masques alternatifs qui sont destinés à compléter les gestes barrières et les règles de distanciation sociale.

Ces masques en tissu (donc réutilisables) ne seront pas homologués mais seront fabriqués selon les conseils du site Afnor, par l'association les Bout's Choux avec l'aide de bénévoles du village. Ils seront distribués gratuitement, sur demande, à tous les habitants de Lesches, petits et grands.

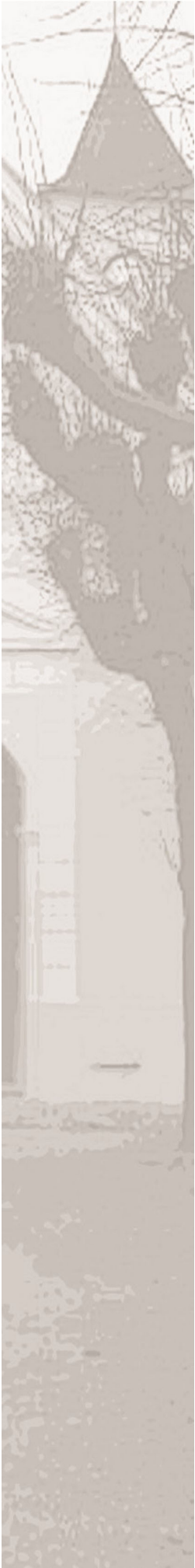
Afin de limiter les coûts, si vous avez des tissus 100% coton et/ou des élastiques à nous fournir, merci de les déposer en Mairie.

Pour commander ces masques, merci de nous contacter par mail en précisant votre nom, numéro de téléphone ainsi que le nombre de masques souhaités :

bdc77450@orange.fr ou par SMS au **06 76 03 75 56**

Pour récupérer les masques ou déposer du matériel :

Exclusivement en Mairie les mercredis et vendredis matin de 09h00 à 09h45



Annulation des manifestations printanières et estivales

Dans le cadre de la prévention contre la propagation du coronavirus Covid-19 et en accord avec les décisions prises par le bureau communautaire de Marne et Gondoire, toutes les manifestations prévues à Lesches jusqu'à cet été sont annulées. Dès lors que nous pourrons à nouveau nous réunir, nous nous rapprocherons des associations afin de recenser leurs futurs projets d'animation et faire revivre notre village.

Commémoration du 8 mai 1945

La commémoration du 8 mai 1945 est officiellement interdite. Seule une gerbe de fleurs sera déposée au pied du Monument aux Morts.

Inscription à la cantine de Jablines

L'école devant reprendre à partir du 11 mai, le calendrier d'inscription à la cantine a été adressé aux parents par email. Les parents ne l'ayant pas reçu doivent laisser un message à la Mairie de Jablines : mairie@jablines.fr

Rappel - Extrait de l'arrêté préfectoral 96 DAE 1cv n°084

Les travaux de bricolage ou de jardinage pouvant porter atteinte à la tranquillité du voisinage sont autorisés :

- De 7h00 à 20h00 les jours ouvrés,
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30,
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Entretien des trottoirs

Il appartient à chacun, au droit du bien qu'il occupe, de maintenir les trottoirs et caniveaux en état de propreté. A ce titre, afin que notre commune demeure agréable à vivre pour tous, nous vous remercions d'y effectuer les menus travaux de désherbage nécessaires en cette période de l'année.

Collecte des déchets verts

La collecte des déchets verts reprendra une fréquence hebdomadaire d'un passage à partir du lundi 4 mai. Ainsi, le ramassage exceptionnel des jeudis ne sera plus assuré à compter de cette date.

Le Maire
Jean-Marie Jacquemin

